

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 1 sur 9

Diphénylamine

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Diphénylamine

Code produit : DP5000

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

États-Unis

ChemTel Inc

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 3

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 3

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition répétée, catégorie 2

Toxicité aiguë pour la vie aquatique, catégorie 1

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 1

Poussière combustible

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H900 Est susceptible de former des concentrations en poussières combustible en l'air

H301 Toxique en cas d'ingestion

H311 Toxique en contact avec la peau

H331 Toxique si inhalé

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 2 sur 9

Diphénylamine

H373 Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets longue durée

Déclarations de mise en garde :

P264 Bien se laver la peau après utilisation

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations

P273 Éviter de libérer dans l'environnement

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P361 Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

P302+P352+P312 En cas de contact cutané : Laver à fond avec du savon et de l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P304+P340+P311 En cas d'inhalation : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P391 Recueillir le produit répandu

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 122-39-4	Diphénylamine	100

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies aériennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 3 sur 9

Diphénylamine

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés
Laver la zone avec du savon et de l'eau
Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche
Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin
Ne PAS faire vomir
Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion
L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 4 sur 9

Diphénylamine

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Balayer ou ramasser la matière solide tout en réduisant le dégagement de poussière
Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.
Éviter de respirer les poussières.
Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.
Garder le récipient sec.
Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
ACGIH	Diphénylamine	122-39-4	ACGIH TLV TWA 10.0 mg/m ³
NIOSH	Diphénylamine	122-39-4	NIOSH LER MPT 10,0 mg/m ³

Valeurs limites biologiques :

Substance	Identification	Déterminant	Temps d'échantillonnage	Limites autorisées
Diphénylamine	122-39-4	Methemoglobin in blood (ACGIH)	End of shift	1,5%

Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.
La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 5 sur 9

Diphénylamine

immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Poudre grise à incolore
Odeur :	Floral
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	53°C
Point/intervalle d'ébullition :	302°C
Point d'éclair :	153°C
Taux d'évaporation :	0,97
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Solide inflammable
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	1 mmHg at 108°C
Densité de vapeur :	5,82
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	1,16
Solubilités :	Insolubilité dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	log pow : 3,5
Température d'autoinflammation :	634°C
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 6 sur 9

Diphénylamine

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Store away from oxidizing agents, strong acids or bases. Excess heat, ignition sources, light, air, incompatible materials.

Matériaux incompatibles :

Strong acids. Strong bases. Oxidizing agents.

Produits de décomposition dangereux :

Carbon oxides (CO, CO₂).

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Toxique en cas d'ingestion Toxique en contact avec la peau Toxique si inhalé

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Diphénylamine	orale	LD50 - Guinea Pig - 300 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 7 sur 9

Diphénylamine

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Diphénylamine	Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Très toxique pour les organismes aquatiques

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Diphénylamine	EC50 - Daphnia magna (Water flea) - 0.27 - 0.36 mg/l - 48 h

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistence et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 8 sur 9

Diphénylamine

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

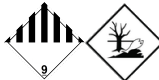
SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN3077
Nom d'expédition approprié UN	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Diphenylamine).
Classe(s) de danger UN pour le transport	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN3077
Nom d'expédition approprié UN	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Diphenylamine).
Classe(s) de danger UN pour le transport	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN3077
Nom d'expédition approprié UN	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Diphenylamine).

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Page 9 sur 9

Diphénylamine

Classe(s) de danger UN pour le transport	9	
Groupe d'emballage	III	
Risques environnementaux	Polluant maritime	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)	

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

122-39-4	Diphénylamine	répertorié
----------	---------------	------------

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA : 2-1-0

HMIS : 2-1-0-X

Date de préparation initiale : 12.26.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit